



Assemblée générale

Distr. générale
4 janvier 2002
Français
Original: anglais

Assemblée générale
Cinquante-sixième session
Point 45 de l'ordre du jour
Question des îles Falkland (Malvinas)

Lettre datée du 4 janvier 2002, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'Argentine auprès de l'Organisation des Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte d'un communiqué de presse publié le 3 janvier 2002 par le Gouvernement argentin à l'occasion de l'anniversaire de l'occupation britannique illégitime des îles Malouines (voir annexe).

Je vous serais obligé de faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale au titre du point 45, intitulé « Question des îles Falkland (Malvinas) ».

L'Ambassadeur
(*Signé*) Arnoldo M. Listre



Annexe à la lettre datée du 4 janvier 2002, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'Argentine auprès de l'Organisation des Nations Unies

Communiqué de presse

[Original : espagnol]

Le 3 janvier 1833, les forces britanniques se sont emparées des îles Malouines (Malvinas) expulsant leurs habitants et les autorités argentines qui y étaient établies. Ce jour marque le cent soixante-neuvième anniversaire de cette occupation illégitime, et le peuple et le Gouvernement argentins réaffirment les droits souverains imprescriptibles de la République argentine sur les îles Malvinas, la Géorgie du Sud et les îles Sandwich du Sud, ainsi que sur les zones maritimes circonvoisines.

Le Gouvernement argentin rappelle à cette occasion l'objectif intangible et permanent – consigné dans la Constitution – du peuple argentin de recouvrer l'exercice intégral de sa souveraineté sur les territoires et zones maritimes susmentionnés par les moyens pacifiques de règlement des différends qu'offre le droit international, dans le respect du mode de vie et des intérêts des habitants de ces îles.

Le Gouvernement argentin a la ferme intention de poursuivre le dialogue avec le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord afin de consolider une relation de confiance mutuelle et d'élargir la coopération bilatérale.

À l'occasion de cet anniversaire, le Gouvernement argentin réaffirme sa conviction que la reprise de négociations sur la question de la souveraineté conformément aux multiples et constants appels de la communauté internationale contribuera à la création d'un climat favorable à une solution équitable et durable du différend.